



DELIBERATION
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS MORCENAIS
SEANCE DU 24 JANVIER 2024

Délégués en exercice : 22	Délégués présents : 18
Délégués Excusés : 3	dont Pouvoir : 1
Délégués absents : 1	Votants : 19
Date convocation : 18 janvier 2024	
Secrétaire de Séance : Paul CARRERE	

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre du mois de janvier, les membres du conseil de la Communauté de Communes se sont réunis dans la salle du Conseil Communautaire sous la présidence de Monsieur Jérôme BAYLAC DOMENGETROY et sur convocation écrite adressée le 18 janvier 2024.

Présents : Jérôme Baylac Domengetroy – Paul Carrère (+pouvoir d'Anaïs Cadis) - Yannick Villatoro – Nathalie Momen – Isabelle Cantegreil – Rose Marie Abraham – Christelle Guilhemsan – Claude Laborde – Daniel Biremont – Roxanne Olivier – Hélène Cousseau – Michel Dourthe – Martine Gaston – Didier Plancke – Jean-Luc Dubroca – Nicole Ducout – Frédéric Pradère – Jean-Pierre Rémy –

Absents ayant donné pouvoir :

Anaïs Cadis : pouvoir à Paul Carrère

Excusés : Marc Gaillard - Monique Duvignau

Absent : Luc Scognamiglio

N°15/2024

Objet : « Sollicitation Aide aux Manifestations Lecture Publique Conseil Départemental des Landes, 2024 »



Rapporteur : Nicole DUCOUT

N°15/2024

Objet : « Sollicitation Aide aux Manifestations Lecture Publique Conseil Départemental des Landes, 2024 »

Madame Nicole DUCOUT précise que les animations de la Médiathèque du Pays Morcenais sont essentielles au fonctionnement et au développement de l'établissement.

Elles permettent d'accroître sa visibilité et de valoriser la relation avec les usagers.

Ces manifestations étant destinées à la promotion de la Lecture Publique, Monsieur le Président propose de solliciter le Conseil Départemental des Landes à hauteur de 45% au titre du règlement concernant l'aide aux manifestations des bibliothèques.

Madame Nicole DUCOUT propose le plan de financement suivant :

<i>Dépense totale</i>	
Nuit de la lecture/ On the road company	900
Ateliers Manga Stefano Luciano	500
Atelier Artelandes 1	138
Atelier Artelandes 2	138
Atelier Artelandes 3	138
Atelier Artelandes 4	138
« Chante Plume » Compagnie Tortilla	470
Compagnie 2boutsdeficelle	700
Delacroix Sibylle	1100.95
« Le jardin des oiseaux » la Marge rousse	300
Conte musical par la compagnie 100 détours	300
Mon tout doux par Tadam	500
Convention « les chaudrons » / Marina Jolivet ateliers et exposition	700
Exposition Louis Fabries exposition	500
Atelier Oyas Mine de rien	300
Yixin Quan ateliers et exposition	800
Conférence figures de l'exil Conservatoire départemental des Landes	360
Festival du jeu / James Event	690
Spectacle de Noël	850
TOTAL	9522.95
<i>Subventionnement Conseil Départemental des Landes (45% dans la limite de 5000€)</i>	4285.33
<i>Participation Communauté de Communes</i>	5237.62



Le Conseil Communautaire,
Après débat, à l'unanimité

AUTORISE le Président à signer les documents nécessaires à l'organisation de ces manifestations

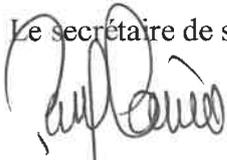
SOLLICITE le Conseil Départemental des Landes pour une subvention d'Aide aux Manifestations des bibliothèques à hauteur de 45%

ADOpte le plan de financement tel que proposé

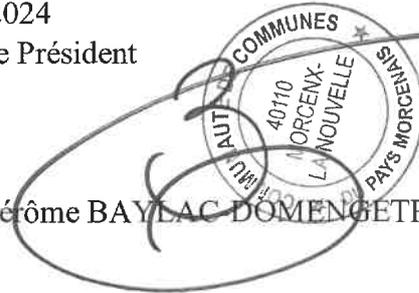
Fait à Morcenx-La-Nouvelle le 24 janvier
2024

le Président

Le secrétaire de séance


Paul CARRERE

Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY



Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que conformément à l'article R421-1 à R 421-7 du Code de Justice administrative le Tribunal Administratif de Pau peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission aux services de l'Etat. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet <http://telerecours.fr>